

DEC26087DAJ

**Décision du 23 juin 2026 portant renouvellement du mandat de Mme Clara BACCHETTA en qualité de
Référénte laïcité**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 831-8,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 124-3,

Vu la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,

Vu le décret n°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de
Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 juin 2022 portant nomination de Mme Clara BACCHETTA en qualité de Référénte laïcité pour une
durée de quatre ans à compter du 1^{er} juillet 2022,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} juillet 2026, Mme Clara BACCHETTA, Ingénieure de Recherche hors classe, est renouvelée dans ses
fonctions de Référénte laïcité pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 23 juin 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

